

ACTIVITES FGR OCT-NOV 2011 : Comptes-rendus :

- réunion du Pôle des retraités
- audience groupe parlementaire
- inter-UCR + bilan action du 6 octobre

Réunion du Pôle des retraités

Les organisations du Pôle se sont réunies le mercredi 12 octobre dernier.

* Prise en charge de la perte d'autonomie

Le report de la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie est unanimement condamné.

Une nouvelle demande d'audience est envoyée aux groupes parlementaires pour les entretenir de deux sujets : la perte d'autonomie et le pouvoir d'achat écorné une fois de plus par l'augmentation de la taxe sur les mutuelles.

* Egalité hommes/femmes

L'ANR va se renseigner auprès de son avocat pour connaître le coût d'un recours devant la Cour de Justice Européenne.

Une veuve, dont le mari n'avait pas déposé de recours concernant la non-conformité de son titre de pension avant son décès, vient d'obtenir le bénéfice de la bonification pour enfants sur sa pension de réversion.

Affaire à suivre.

* Campagne double

A chaque nouvelle liquidation, après l'attribution de la bonification, le bénéfice de la campagne double pourrait être attribué à ceux qui rentrent ainsi dans les délais définis. (pension liquidée après le 19 octobre 1999)

Affaire à suivre.

* Essais nucléaires

La première réunion de la commission consultative de suivi va se réunir.

* Amiante

Les officiers marinières ont demandé un rendez-vous au ministère de la défense pour présenter leurs propositions de réforme du Code des pensions d'invalidité militaire trop ancien.

- Audience à l'assemblée nationale

Le groupe socialiste a reçu une délégation du Pôle des retraités le jeudi 3 novembre en la personne de Bernard Derosier, député du Nord, rapporteur de la mission budgétaire « Fonction publique ».

Deux thèmes ont été abordés, le pouvoir d'achat et la prise en charge de la perte d'autonomie.

Après une écoute attentive des revendications du Pôle présentées sur la base du document élaboré en commun, « Pensions et pouvoir d'achat », le député a déclaré que le gouvernement est opposé à toute augmentation et qu'au vu du contexte il est difficile pour les parlementaires de défendre la « théorie » contraire !

Il partage l'analyse des organisations du Pôle à propos de la prise en charge de la perte d'autonomie. Pour lui « l'ensemble du 5^{ème} risque doit être remis sur le métier », en tenant compte du travail sérieux et documenté qui a été effectué lors du débat organisé en début d'année 2011.

Les organisations de retraités comme celle du Pôle des retraités doivent continuer à faire pression en le rappelant régulièrement.

Le député s'est engagé à parler, lors d'une de ses prochaines interventions, des préoccupations des retraités qu'il a reçus.

Son rapport de la mission budgétaire étant achevé, il va nous être communiqué.

Notre avis : une audience bien décevante mais le Pôle a décidé de continuer à en demander pour diffuser au maximum ses revendications.

- Réunion de l'inter-UCR

L'inter-UCR s'est réunie le 9 novembre dernier.

*** Journée d'action du 6 octobre**

Toutes les organisations qui ont participé à cette action en ont dressé un bilan positif, notamment sur le plan médiatique. Il a été toutefois décidé de réfléchir à une meilleure préparation médiatique « en amont » lors d'une prochaine manifestation.

Vous trouverez en annexe 1 le bilan de l'enquête que vous avez remplie (C13 – 06/10/2011)

*** Plan de rigueur**

La désapprobation a été unanime.

Un communiqué commun a été envoyé à la presse.

Vous le trouverez en annexe 2.

*** Prise en charge de la perte d'autonomie, pouvoir d'achat, santé**

Toutes les organisations membres de l'inter-UCR ont décidé d'élaborer en commun des fiches répertoriant leurs revendications en matière de prise en charge de la perte d'autonomie, de pouvoir d'achat et de santé.

Une fois élaborées, en début d'année 2012, ces fiches seront communiquées et serviront, notamment, pendant les campagnes électorales à venir.

*** Journée nationale du CNRPA du 22/09/2011**

Elle a été jugée décevante. Aucun réel débat n'a eu lieu entre les participants, représentants des Coderpa.